

TARIF DES ANNONCES

MESURE NONPARILL
remplacement par ligne... 15 cts
Insertions subséquentes, tous les jours... 5 cts

L'EMMENTENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Éditeurs, No 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE, (Port compris)
En An... \$2.00
Six Mois... \$1.25
Trois Mois... \$0.75

NOUVELLES DE MONTREAL

Montréal 26.—M. Faucher de Saint-Maurice est en ville.
—L'hon. M. Mercier sera en cette ville au commencement de septembre pour plaider l'affaire Sorrensky aux prochaines assises.

Nouvelles de la Capitale

Ottawa, 26.—Le départ subit de M. J. Wade commença de fleur et de grain, de la rue Principale, à Hull, a causé une surprise peu agréable aux citoyens de cette ville.
M. Wade n'a pas été vu depuis près d'une semaine et l'on croit qu'il est allé aux États-Unis, par suite de déficits considérables dans sa caisse.

L'affaire de Maskinongé

Le schisme se continue
Dix hommes et une femme sont baptisés selon le rite baptiste
Montréal, 26.—Une scène probablement sans précédent s'est déroulée hier à Maskinongé. Dix hommes et une femme ont été baptisés selon le rite baptiste. C'est la conséquence des difficultés religieuses que l'on connaît depuis longtemps. La chapelle bâtie par les baptistes visés par un ministre baptiste, Hier, au-dessus de deux cents personnes ont assisté à la cérémonie. Le révérend M. Thérien a fait le sermon. Parmi ceux qui ont été baptisés se trouve M. Marchand, âgé de 65 ans, un des plus riches citoyens de l'endroit.

Le scandale de l'Armée du Salut

Le chef de l'Armée de salut de Toronto porte de sérieuses accusations
Toronto, 26.—Il y a eu grande affluence de saluistes à l'Auditorium hier, pour entendre le rapport de Philpott, qui est à la tête de ceux qui se sont révoltés contre Booth.
Philpott a répondu aux accusations portées contre lui. L'auditoire a approuvé et a passé des résolutions condamnant Booth et demandant de supporter Philpott.

Quarante Heures

Les exercices des Quarante-Heures, commencés le 15 courant, se poursuivent à la Chapelle de cette ville, lundi, le 29 courant, à 8 heures.
Les personnes pieuses seront amies à visiter le Très Saint Sacrement.
Le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix
M. Baermer est à Québec.
Le grand entrepreneur dit que le chemin de fer de Montmorency et Charlevoix sera complété jusqu'à St-Joachim cet automne.
L'année prochaine, il posera le chemin jusqu'à Abouleville.
Il a été décidé de passer le chemin en bas du cap Tourmente.



Le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix
M. Baermer est à Québec.
Le grand entrepreneur dit que le chemin de fer de Montmorency et Charlevoix sera complété jusqu'à St-Joachim cet automne.

PACIFIQUE CANADIEN

QUÉBEC
MONTREAL et RETOUR
—LES—
SAMEDIS
—ET—
DIMANCHES
Revenant le Lundi suivant
Seulement \$3.50
Élegant char dortoir et lits sur tous les trains.

Les sergents Soubière, Dubois et Watson sont allés hier soir en vertu d'un mandat de la cour de recorder pour arrêter les habitants de la maison tenue par Philomène Charbonneau, veuve de L. Deslauriers, au coin des rues St-Dominique et Vitré, Léon Deslauriers, fils de la maîtresse de la maison, en les voyant entrer et saisir un grand couteau à ressort et s'être écrié pour en porter un coup au sergent Soubière. Heureusement il a été saisi par les compagnons de celui-ci, autrement nous aurions peut-être eu un meurtre à enregistrer, car le coup a été dirigé au cœur. Deslauriers est un mauvais caractère, sorti récemment de St-Vincent de Paul, où il a passé 6 ans pour vol avec effraction.

Le cholera

Un steamer parti de Hambourg pour Montréal
Ottawa, 26.—Le département de l'Agriculture a reçu avis hier du départ du steamer de la ligne Hausa, Wanderhain, Hambourg, pour Montréal. Des instructions ont été données à la quarantaine de la Grosse Ile de surveiller la marche du steamer qui est attendu à cet endroit dans quelques heures. Quand il sera arrivé, il sera mis immédiatement en quarantaine.

Le travailleur de Lévis est passé de vie à trépas

M. Désiré L. Augé, de Louiseville, a été nommé facteur pour le bureau de poste de St-Roch de Québec.
Il est passé 25 000 personnes sur les bateaux de la compagnie de la Traversée pendant les journées de lundi à mardi.
L'honorable Frs Langlois, M. P., est revenu à la ville après une absence d'un mois.
M. l'abbé Bacon, vicaire et neveu de M. le curé de l'Islet, est entré au noviciat des Dominicains.
M. Faucher de St-Maurice a accompagné les officiers du cuirassé français l'Écluse à Montréal.

Religieuses anglicanes

Un nouvel ordre de religieuses est arrivé à Ottawa. Ce sont des religieuses anglicanes, c'est-à-dire de l'Église d'Angleterre, qui ont ouvert des classes le 5 septembre. Le costume de ces sœurs est d'être de couleur blanche, avec un voile gris. L'ordre comprend 14 religieuses dont 10 attachées au Canada, trois à Ottawa, et les autres à Toronto, et Hamilton.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

LES DIMANCHES

Départ de Québec. Arrive à St-Anne
7:25 a.m. 8:30 a.m.
8:00 a.m. 11:30 a.m.
8:45 a.m. 9:25 a.m.
Départ de St-Anne. Arrive à Québec
8:20 a.m. 8:25 a.m.
8:50 a.m. 12:55 p.m.
11:20 p.m.
Pour les Chutes Montmorency
Départ de Québec à 200 p.m. Départ de Montmorency à 4:00 p.m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec. Arrive à St-Anne
6:05 a.m. 6:50 a.m.
6:10 a.m. 8:20 a.m.
6:20 a.m. 8:30 a.m.
6:30 a.m. 8:40 a.m.
6:40 a.m. 8:50 a.m.
6:50 a.m. 9:00 a.m.
6:55 a.m. 9:05 a.m.
7:00 a.m. 9:10 a.m.
7:05 a.m. 9:15 a.m.
7:10 a.m. 9:20 a.m.
7:15 a.m. 9:25 a.m.
7:20 a.m. 9:30 a.m.
7:25 a.m. 9:35 a.m.
7:30 a.m. 9:40 a.m.
7:35 a.m. 9:45 a.m.
7:40 a.m. 9:50 a.m.
7:45 a.m. 9:55 a.m.
7:50 a.m. 10:00 a.m.
7:55 a.m. 10:05 a.m.
8:00 a.m. 10:10 a.m.
8:05 a.m. 10:15 a.m.
8:10 a.m. 10:20 a.m.
8:15 a.m. 10:25 a.m.
8:20 a.m. 10:30 a.m.
8:25 a.m. 10:35 a.m.
8:30 a.m. 10:40 a.m.
8:35 a.m. 10:45 a.m.
8:40 a.m. 10:50 a.m.
8:45 a.m. 10:55 a.m.
8:50 a.m. 11:00 a.m.
8:55 a.m. 11:05 a.m.
9:00 a.m. 11:10 a.m.
9:05 a.m. 11:15 a.m.
9:10 a.m. 11:20 a.m.
9:15 a.m. 11:25 a.m.
9:20 a.m. 11:30 a.m.
9:25 a.m. 11:35 a.m.
9:30 a.m. 11:40 a.m.
9:35 a.m. 11:45 a.m.
9:40 a.m. 11:50 a.m.
9:45 a.m. 11:55 a.m.
9:50 a.m. 12:00 a.m.

Plus d'espoir pour les malheureux mineurs

Londres, 26.—Une dépêche de Bridgend reçue ce soir, annonce que, en dépit de l'ouvrage fait par les mineurs, il a été jusqu'ici impossible d'atteindre les mineurs ensevelis dans la mine où ils sont emprisonnés. On croit que l'intérieur de la mine est en feu et que tous les ouvriers qui travaillaient à l'intérieur, au temps de l'explosion, ont péri.

Attaque contre les francs-maçons

Toronto, Ontario, 26.—Le révérend Stodart, de Ohio, autrefois prêtre de cet État, a parlé ces jours derniers dans le Richmond Hall contre les francs-maçons et la franc-maçonnerie. Il a accusé les membres de cette société de garder les secrets de la loge aux yeux de leurs femmes; de ne faire recourir tous qu'à un licou autour du cou, de faire serment sans mention du Sauveur; enfin de protéger les criminels. En terminant, il a dit:
Catholiques... 7524
Communions... 5440
Non communions... 2084
Couvent et hospice... 550
Protestants... 216
La population est en tout de 8293 âmes.

Attaque contre les francs-maçons

Toronto, Ontario, 26.—Le révérend Stodart, de Ohio, autrefois prêtre de cet État, a parlé ces jours derniers dans le Richmond Hall contre les francs-maçons et la franc-maçonnerie. Il a accusé les membres de cette société de garder les secrets de la loge aux yeux de leurs femmes; de ne faire recourir tous qu'à un licou autour du cou, de faire serment sans mention du Sauveur; enfin de protéger les criminels. En terminant, il a dit:
Catholiques... 7524
Communions... 5440
Non communions... 2084
Couvent et hospice... 550
Protestants... 216
La population est en tout de 8293 âmes.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

Entre en relation

Mile Josephine Gingras, fille de M. E. Gingras, de West Manchester, est partie dimanche soir pour Silery, Québec, où elle doit entrer comme postulante au couvent de Jésus-Marie.
Dans le voisinage, plusieurs citoyens de Charlevoix, avaient illuminé leurs maisons en l'honneur des fêtes de cardinal.

QUEBEC

SAMEDI, 27 AOUT 1892

AVIS IMPORTANT

AUX RETARDATAIRES

Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

Nous espérons donc que les retardataires feront diligence et reprendront le journal de nous sans leur envoyer le journal pendant des mois sans rémunération aucune.

Nous avons décidé de discontinuer au 1er Septembre prochain, l'envoi de L'ÉVÉNEMENT à ceux qui ne nous auront pas payé leur abonnement à cette date et de transmettre à nos avocats, pour collection, tous les comptes pour arriérés.

POT DE TERRE ET POT DE FER

Les journaux d'Ontario citent avec complaisance les paroles qu'aurait prononcées l'hon. W. Laurier au banquet donnée à la salle Jacques-Cartier, lundi soir, 22 août, à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, paroles par lesquelles l'hon. chef du parti libéral aurait conseillé aux Canadiens-français de s'unir à leurs compatriotes anglais.

Nous sommes convaincus qu'il n'est pas un Canadien-français qui ne se rendrait pas à ce sage conseil, et ne travaillerait de tout cœur à l'unité canadienne, s'il pouvait compter sur au moins la courtoisie et la parole de ses compatriotes d'autre nationalité.

L'unité canadienne est vraiment la chose la plus désirable, au point de vue de l'avancement du Canada.

Mais, l'expérience du passé, confirmée par des événements tout récents, a appris aux Canadiens-français qu'il n'est pas un Canadien-français qui ne se refuse à ce sage conseil, et ne travaillerait de tout cœur à l'unité canadienne, s'il pouvait compter sur au moins la courtoisie et la parole de ses compatriotes d'autre nationalité.

Qu'est-il arrivé jusqu'à présent, que se passe-t-il encore tous les jours? Si un Canadien-français réclame un droit, une position, un privilège, il se le voit refusé sans merci, ou disputé jusqu'à la dernière minute par l'Anglais du côté duquel se range invariablement l'Irlandais et en général tous ceux auxquels l'Angleterre a imposé sa langue, c'est-à-dire sa marque de fabrique, ou sa livrée.

On retrouve ce phénomène dans les plus petits comités comme dans les assemblées les plus importantes.

Comment donc peut-on nous venir parler d'unité canadienne, de fraternité franco-anglo-saxonne, lorsque l'élément de langue anglaise, quelle que soit sa couleur politique, conspire constamment contre nous confère de langue française?

Comment peut-on venir recommander l'union lorsque l'élément anglo-saxon travaille constamment à déplacer nos gens pour les remplacer par des fils d'Albion?

Comment donc peut-on croire que l'unité est possible en face du fanatisme religieux et national de la majorité britannique dans certaines provinces qui, au mépris de la constitution et de la foi jurée, veut absolument imposer à nos gens ses écoles, et les forcer à élever leurs enfants à leur image et ressemblance et conformément au credo protestant!

Devant un pareil état de choses, est-il étonnant que la minorité opprimée, se groupe, se forme en une phalange serrée dans un coin du Canada, et s'insurge contre une persécution qui ne se déguise plus et s'arme contre elle?

Marcher de pair avec les asservisseurs par tempérament et tactique, de tout ce qui n'est pas anglais par le sang et par la langue, serait assurément de la part des Canadiens-français commettre une grave imprudence, aller à la ruine; car, dans cette marche, ils auraient le sort du pot de terre de la fable voyageant de compagnie avec le pot de fer.

Encore une fois, les Canadiens-français désirent et veulent l'unité nationale du Canada, mais que Messieurs les Anglais commencent par s'occuper complètement à leur égard, et ils cesseront de se tenir sur la défensive et de se méfier de tout ce qui est britannique.

L'ANGLOMANIE

Notre confrère de l'Électeur trouve malveillant et déplacé de la part de certains journaux de reprocher à certains fonctionnaires publics canadiens-français de se servir de la langue anglaise dans leurs rapports officiels.

Notre confrère n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre la critique que ces journaux ont eu le courage de faire.

La critique est tombée à plat sur les Canadiens-français qui désertent sans nécessité leur langue nationale dans leurs rapports officiels et privés avec leurs concitoyens.

C'est de leur part un acte d'abdication d'un droit, un acte d'imprudence, une concession d'un suprême ridicule.

Loi de nous l'idée de conseiller aux Canadiens-français de ne pas apprendre l'anglais et de ne pas s'en servir lorsque la nécessité ou la courtoisie l'exige.

L'Électeur prétend justifier les Canadiens-français qui se servent de l'anglais entre eux, dans leurs rapports officiels, en disant que, dans presque tous les cas, les formules édictées à Ottawa sont imprimées en anglais, et que les fonctionnaires canadiens-français sont bien forcés de suivre les instructions des chefs de leurs départements.

Le raisonnement est faux, absolument faux.

Il ne s'agit pas, parce qu'une formule est en anglais, qu'il faille à un Canadien-français écrire dans cette langue à un autre Canadien-français. Quelles sont d'ailleurs les instructions des chefs de

ministère qui puissent l'obliger à ce ridicule!

Telles instructions n'existent pas et ne peuvent exister, et nous voudrions bien voir le musée du monsieur qui oserait en donner.

D'autre part, pourquoi ces formules ne sont-elles pas imprimées en français? C'est bien simple, c'est parce que les fonctionnaires canadiens-français n'ont pas l'énergie nécessaire de le demander, car ils ont droit à ce qu'on leur envoie des formules en français.

Nous avons souvenir d'un fonctionnaire public, un inspecteur de pestes qui ne demeurait pas à cent lieues de Québec et qui un jour, demanda au ministre des formules en français. La réponse mit du temps à arriver, mais notre inspecteur finit par recevoir ses formules.

Voilà un Canadien-français au moins celui-là; cela ne l'empêchait pas à l'occasion d'écrire une excellente lettre dans la langue de Shakespeare.

Quel est donc celui qui viendra le blâmer d'avoir exercé un droit garanti par la constitution?

L'article de l'Électeur est malheureux; nous le déplorons, et si vraiment les Canadiens-français se divisent d'opinion au sujet de l'usage de leur langue, qu'ils le disent une fois pour toutes; car nous n'avons pas l'intention de faire du donquichisme, de frapper d'estoc et de taille contre des moulins à vents.

La Russie et l'Angleterre

L'ours du nord et le lion britannique s'avancent en ce moment l'un contre l'autre dans l'Afghanistan, la grande route des Indes.

La Russie travaille à y étendre son influence et l'Angleterre tend nerveuse par les allées et venues de son dangereux rival, travaille à consolider sa position dans l'Inde.

Les Russes s'avancent par Merv du côté d'Hérat, chef de l'Afghanistan occidental; ils viennent aussi par l'Amoudaria et les passes de l'Hindou-Kouch en marchant sur Kachmir et Peshawar.

D'un côté, les Anglais ont construit dans la direction de Hérat, plusieurs voies ferrées qui lui permettent de mobiliser des troupes à Kandahar et à Caboul. Du côté de l'Hindou-Kouch, la construction d'un chemin de fer serait impossible; mais l'Angleterre est à se ménager dans cette partie du pays l'alliance et l'appui de plusieurs khans qui occupent des passes difficiles, et de plus elle s'est emparé de plusieurs points importants, le Tchirral, le Bafour et le Swat.

De plus, l'émir Abdurrahman de l'Afghanistan, s'étant rangé du côté des Anglais, avec lesquels cependant il a eu jusqu'ici bien des démêlés. Dans le moment même, l'espèce de protectorat que les Anglais semblent exercer sur les khans, qu'il regarde comme ses vassaux, le chatoiille désagréablement.

La solution de ces événements ne paraît pas cependant devoir se produire prochainement, à moins de quelques complications inattendues; mais rien encore ne fait prévoir des complications à courte échéance.

Il est indubitable néanmoins qu'il se produira quelque jour des troubles dans l'Asie entre les deux puissances, car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles se livrent à des mouvements stratégiques dans le pays pour étendre et affermir leur puissance respective.

UN COURASSÉ

Le 19 août, on mettait à l'eau des chantiers de marine de Chatham, d'un des plus gros courassés qui aient été construits dans les chantiers de Chatham.

Son nom est le Barfleur.

On en posa la quille en 1890. Il mesure 378 pieds de longueur, 70 pieds de tirage à bord; il tire 253 pieds d'eau.

Le Barfleur est tout en acier. C'est le père du Centurion qui vient d'être lancé des chantiers de Portsmouth.

Il a deux services d'engins capables de développer une force de 13,000 chevaux et de donner au vaisseau une vitesse de 18 1/2 nœuds à l'heure.

Il peut porter une approvisionnement de charbon de 1,240 tonnes et marcher ainsi pleine vitesse pendant trois jours sans faire escale, ou pendant 21 1/2 jours à raison de dix nœuds à l'heure.

Il est armé de quatre canons de 10 pouces qui peuvent lancer des projectiles du poids de 500 livres ou 45 quintaux, à une distance de six milles avec une charge de poudre de 252 livres pour chacun. Outre ces pièces, il y a à bord dix canons à tir rapide du calibre de 4.7 pouces, capables de lancer à cinq milles 14 projectiles à la minute, du poids de 45 livres. Avec plusieurs autres pièces on y voit aussi des torpilles.

Il sera commandé par un amiral et manœuvré par 630 officiers et marins. Barfleur est un nom connu dans la marine royale. Il désigne une petite ville de France d'où, paraît-il, Guillaume le conquérant part un jour pour la voûte et d'où, un peu plus de cent ans plus tard, le malheureux "navire blanc" partit avec le Prince Guillaume, fils d'Henri Ier.

En 1702, un navire de guerre nommé le Barfleur prit part à une bataille contre les flottes française et espagnole dans la baie de Vigo; en 1704, le Barfleur portait le pavillon de l'amiral sir Cloudesley Shovel, dans la Méditerranée, et en 1718, celui de l'amiral sir G. Byng.

En 1744, le Barfleur, vaisseau de 90 canons, portait le pavillon de l'amiral Rowley, dans l'engagement au large de Toulon.

En 1781 et 1782, il faisait partie de l'escadre américaine et des Indes Occidentales sous les ordres de Graves et Rodney.

En 1794, le Barfleur, armé de 98 canons, et commandé par Collingwood, prit part à l'engagement du 1er juin; en 1797, il fut du combat naval à Saint-Vincent sous Jervis.

En 1813, il assista au blocus de Toulon, et en 1819, il fut abandonné.

Les ministres provinciaux à Montréal

Séance importante du cabinet

Les travaux du palais de justice

Défaite du gouvernement des T. N. O.

Le successeur probable de feu l'hon. Dionne au Conseil Législatif

Montréal, 27.—Le gouvernement des territoires du Nord-Ouest a été défait hier, à Regina, par un vote de 13 contre 12, et a offert sa démission au gouverneur Royal. L'Orateur qui était partisan du gouvernement a eu même temps offert sa démission, de sorte que les partis sont égaux, ce qui amènera un doublet.

M. Thibaudoux refuse de résigner comme sénateur, alors que le gouvernement voudrait qu'il donnât tout son temps au bénéfice de la province.

Il est rumored que le successeur de M. Dionne au Conseil Législatif pour la division de Granville sera M. Pelletier, riche marchand des Trois-Rivières, ex-secrétaire provincial. Lors de la confédération et à plusieurs reprises il a, par ailleurs, été sérieusement question de sa nomination, d'ailleurs, le jeune ministre qui est tout puissant dans l'administration usera de toute son influence pour atteindre son but.

Cette division comprend les comtés de Témiscouata, Kamouraska et deux ou trois paroisses du comté de l'Islet.

Une séance importante du conseil des ministres a eu lieu hier matin à dix heures, sous la présidence de l'honorable premier ministre, M. de Boucherville, à laquelle étaient présents MM. Taillon, Nantel, Hall, Pelletier et McIntosh. Les ministres se sont occupés des travaux du palais de justice de Montréal, de la question de la vente de liquors de tempérance.

—Au parc Sohmer, le dimanche, les Anglais fanatiques et protestants demandent la fermeture de cet établissement populaire qui permet à la classe ouvrière de se reposer honnêtement et sagement des fatigues de la semaine.

—La question de la Loterie est aussi venue devant le conseil, de même que la réponse du shérif Thibaudoux, de Montréal, qui refuse de résigner ou d'opter pour une place ou l'autre.

Un reporter a eu une entrevue avec un ministre, à propos du Parc Sohmer. Votre démission n'est-elle pas la conséquence de la prohibition de la vente de la loterie le dimanche au Parc Sohmer. Le Parc Sohmer, répondit le ministre, devra prouver que la loterie n'est pas une nuisance.

Quant à la question de la loterie de la province de Québec, le cabinet semble incliner sur la ligne de cette dernière. Permettez-moi à la loterie de fonctionner ou non? Cette question est à l'ordre du jour de demain.

Cette question a été de nouveau discutée au Conseil des ministres à la séance d'hier après-midi.

Hier après-midi, une députation composée du Révérend Père Tassé, curé de Longueuil, M. O. Dufresne et de l'ex-maire Normandin, de Longueuil, à une entrevue avec les ministres et leur a représenté que le chemin de fer de la vallée de la rivière de la Madeleine, par Saint-Lambert et Longueuil, ne progressait pas aussi rapidement qu'ils le désiraient. M. Taillon a répondu au nom du ministre que cette plainte serait prise en sérieuse considération.

La politique au Nord-Ouest

Défaite du gouvernement

Tu vote de non-confiance

Grande excitation

Nouveau cabinet

Winnipeg, 26.—Il n'est question dans tous les Territoires que de la défaite du ministère Haultain, arrivée hier sous la forme d'un vote de non-confiance répété par l'opposition. Le premier ministre Haultain venait de terminer son discours sur le budget, que M. Bettis, second par M. Movat, proposa un vote de non-confiance dans le ministère. M. Haultain, dans un discours d'une heure, devant le comité des subsides, expliqua en détail les estimés, la nature de ses voyages à Ottawa, et montra le résultat de ses démarches, appuyant particulièrement sur les avantages qu'il y a pour les Territoires d'avoir des subsides du gouvernement fédéral dont l'assemblée faisait l'usage qu'elle jugeait à propos. Le surplus de la dette est dû aux améliorations des chemins, à la construction de ponts nouveaux, etc.

M. Bettis attaqua M. Haultain pour avoir laissé le district de Saskatchewan sans représentation à l'exécutif. Il accusa de plus le premier ministre d'essayer de se créer du crédit au moyen de concessions faites par le gouvernement du Dominion, concessions que M. Haultain prétend avoir été obtenues d'après ses représentations. M. Haultain repartit avec M. Bettis et M. Movat, dans une longue réplique. S'il a laissé Saskatchewan sans représentation, c'est qu'il n'a pu trouver aucun membre pour représenter ce district. Il accuse l'opposition de ne pouvoir porter d'autres accusations, qui manquent toutes de fondement.

Ce n'est qu'à deux heures, hier matin, que le vote de non-confiance a été pris. Le gouvernement a été battu par une voix. Voici le résultat : Pour la motion de non-confiance :—Bettis, McKay, Meyers, Reamer, Movat, Brett, Boucher, Prince, Cayley, Lineham, Davidson, Clinkhills, Kelly.—13.

Contre—Page, Knowling, Dill, Mitchell, Haultain, Tweed, Neff, Oliver, Wilkins, Sutherland, McGrath.—12.

Une dépêche de Regina annonce que le premier ministre Haultain a transmis sa démission au lieutenant-gouverneur qui l'a acceptée. La Chambre a été immédiatement ajournée.

Les nouveaux leaders seront MM. Bettis, Clinkhill ou Cayley, et les membres du nouveau conseil exécutif MM. Reamer, Movat et Davidson.

Il est rumored aussi que l'Orateur Ross doit donner sa démission.

Faite commue mort

M. E. T. Bally, Elkhorn, Man. écrit : Ma fille était aussi pâle qu'une personne vivante pendant l'hiver. Revenir d'une série de douleurs continuelles dans la tête. Les Pillsules Ross ont guéri. Tous les pharmaciens les ont. 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour \$5.00 en envoyées par la poste sur réception de l'argent. Dr Williams, Med. Co., Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y.

LE JUIF ERRANT

CEUX QUI L'ONT VU

Paris, 13 août.

Un écrivain anglais, M. Daniel Conway, s'est livré à un bien curieux travail; il a réuni tous les documents historiques concernant le Juif errant; il a glané avec une patience minutieuse, tous les témoignages des gens qui l'ont vu, à diverses époques, lui ont parlé, à qui il a fait des confidences; moines, savants, grands seigneurs, évêques, etc.

Vous connaissez la tradition : quand le Christ fut conduit au Calvaire, un cordonnier de Jérusalem apprenant que le cortège accompagnait les condamnés au lieu du supplice allait passer dans sa rue, sortit de sa maison pour regarder. Jésus s'arrêta justement à côté de lui et s'appuya sur la boutique pour se reposer.

Mais c'est de ceux qui le considéraient comme un imposteur. La colère le saisit; il a avancé plus tard à un docteur allemand qui l'a connu à Hanbourg en 1547 qu'il avait aussi été poussé par le désir de se faire appeler par le peuple. Il crut brutalement à Jésus de continuer son chemin. Jésus le regarda sévèrement et lui dit : "Je vais m'arrêter ici et me reposer, mais toi tu marches jusqu'au jour du jugement dernier."

Ahasvérus passa précipitamment un enfant qui tenait entre les bras et partit. Depuis ce jour-là, il n'est plus vu.

Arvede Barne, qui a d'une façon charmante, quoique un peu sceptique, résumé le livre de Daniel Conway, nous apprend que, depuis le jour de la Passion, on n'entend plus parler du Juif errant, jusqu'en 1228. A cette époque, un évêque anglais, de séjour à la cour de l'abbaye de Saint-Albans, près de Londres, raconte avoir dîné, en Orient, avec un juif nommé Joseph qui avait assisté au crucifiement et qui ne mourait point.

Il ajouta que ce Joseph, fameux dans toute la Terre-Sainte, s'était converti et passait pour un saint. L'exactitude de ces légendes fut, d'ailleurs, attestée par Richarodus de Argentino qui avait voyagé en Orient.

Voilà que trois cents ans plus tard, en 1547, les fidèles qui remplissaient, un dimanche, une des églises de Hanbourg, virent s'approcher de la chaire, pendant le sermon, un homme de haute taille; il portait des cheveux très longs, et sa barbe blanche couvrait tout son visage; son costume était serré à la taille par une corde; un je ne sais quoi de singulier et mystérieux répandait sur sa personne, fixait sur lui les regards de tout l'auditoire. Il écoutait attentivement, et chaque fois que le prédicateur prononçait le nom de Jésus, il s'inclinait humblement, se frappait la poitrine et soupirait. Un jeune docteur appelé Paulus von Eizen, qui fut depuis évêque de Schleswig, avait été tellement frappé de la physionomie et des allures de l'étranger, qu'après le service religieux il voulut apprendre de lui qui il était et d'où il venait. Ahasvérus lui raconta la triste histoire que l'on a vue plus haut, et, pour prouver qu'il disait la vérité, il y ajouta des particularités ignorées jusque-là, sur les apôtres.

Ahasvérus menait dès lors la vie modeste et errante qu'on lui a toujours connue. Il allait pieds nus, parlait peu, ne souriait jamais, l'air triste et pénitent. Lorsqu'il demandait l'aumône, c'était pour les autres. Lui-même n'avait besoin d'aucun secours, et se contentait de Dieu, il avait toujours quelques deniers dans sa poche. Il ne se mariait jamais, et le peuple l'accueillait bien; les grands seigneurs avaient plaisir à l'interroger; il avait connu le père de Mahomet; il avait vu Néron à Rome la veille de son suicide; il avait vu l'entrée triomphale du sultan Saladin semblant le voir très fort impressionné; il connaissait Tamerlan, avait visité les sources du Nil, avait vécu à la cour de Vespasien, assisté à l'incendie du temple de Salomon....

Il était à Paris en 1644; un Turc qui l'y avait rencontré à l'un de ses comparutions, les conversations qu'il avait eues avec Ahasvérus, et cette lettre à été conservée. Plus d'un siècle après, en 1774, il traversa Bruxelles, et de toutes ses apparitions, c'est celle-ci qui est restée la plus vivante dans la mémoire des hommes. Tout le monde connaît la célèbre complainte que l'événement inspira à un poète belge de l'époque; le poète inconnu c'est vrai, mais dont l'œuvre pourtant vivra éternellement, tant elle frappa l'imagination populaire.

Un jour près de la ville de Bruxelles en Brabant, Des bourgeois fort dociles L'accostèrent en passant; Jamais ils n'avaient vu Un homme aussi barbu.

Le Juif errant vint bien accepter un verre de bière à la taverne voisine; et là, il fit ses confidences, d'un ton paternel, avec simplicité et tristesse :

Je fais le tour du monde Pour la cinquante fois. Chacun meurt à son tour Et moi, je vis toujours.

Et il compte ainsi sa misère en des termes naïfs et touchants, puis, il part.... et les Bruxellois ne le revirent plus.

Et savez-vous la morale qu'on peut tirer de cette légende; car toute tradition populaire a une morale, ce qui manque totalement à nos légendes; elle est, comme pour la vie est le suprême bien, envisagez cependant l'immortalité comme le plus terrible des supplices. Ne pouvant mourir, à son tour, comme dit la complainte, est une chose effrayante. Judas et Cain sont aussi deux vagabonds immortels, liés à la vie par la colère divine.

Un jour pour avoir tué son frère, Judas pour avoir trahi son maître, Ahasvérus pour avoir manqué de compassion sont condamnés à ne jamais mourir. Y a-t-il, dans les plus belles œuvres dramatiques de Shakespeare ou d'un autre, une conception philosophique aussi grande et aussi profonde que celle de cette populaire tradition du Juif errant?

Retraite ecclésiastique

La deuxième retraite ecclésiastique annuelle diocésaine de ce diocèse, celle de MM. les curés des paroisses, est commencée mercredi soir au Grand Séminaire de Québec, pour se terminer mardi prochain.

Voici les noms de ceux qui prennent part à cette retraite :

MM. Oct Aude, Grég Ancelet, Chas Bacon, J. Ballantyne, Alph Beaudet, A. Beaudry, Geo Beaulieu, The Beaulieu, Ferd Bégin, Pant Bégin, P A Bégin, F H Bélinger, Arth Belleau, Narc Bellanger, F A Bergeron, Bern Bernier, Ludger Blais, Wols Blais, L E Boily, Ars Boucher, H Bouffard, Jean Bouquet, Chas Boucher, J Bourassa, Chas Bourque, Fra Boutin, C S Brochu, J O Brousseau, F Brunet, J A Bureau, On Cantin, C E Carrière, F E Casault, René Cassegné, Ferd Chabot, L B Chabot, Nap Chénier, Mars, Chs Cloutier, C A Collat, E O Corriveau, Alb Côté, F X Couture, W Couture, Pol Dasylva, Alp D'Auteuil, J G Daboies, Henri Defoy, Theo Delagrave, Benj Desmaré, Br Desjardins, Hosp Desjardins, J R Desjardins, J M Desrosiers, Ars, Dédé, Jos Dion, Benj, Dionne, P Drolet, Herm. Dubé.

A Moitie Prix

6000 VERGES DE Debeige et Serge de Laine POUR ROBES

De 24cts la verge réduit à 12cts

Aussi, un lot d'Indienne anglaise, à 6cts. UN SEUL PRIX

TELEPHONE 145 F. SIMARD, 137 RUE ST-JOSEPH

REDUCTION !!

NOUVELLES REDUCTIONS cette semaine sur les Châles Indiennes et Etoiles à Robes.

De grands avantages sont offerts aussi sur nos Cachemires noirs et Henrietta.

Le département des modistes, concernant Rubans, Plumes et Chapeaux sont réduits à MOITIE PRIX.

Modistes et Tailleurs de première classe. Coupe garantio

H. & O. GAGNON

183, RUE ST-JOSEPH, Vis-à-vis l'Eglise St-Roch

10 mai-89.

CONSEIL MUNICIPAL

Mesures contre le choléra

Les Imprimeurs de la cité

Séance du conseil municipal hier soir à huit heures, sous la présidence de Son Honneur le Maire. Présents Les échevins et conseillers Parent, Pâquet, Giguère, Bussières, Tessier, Thibaudoux, Deille, Fiset, Vincent, Boisvert, Robitaille, Walsh, Pouliot, Duchaine, Dussault.

Lecture et adoption des minutes. Lu plusieurs lettres et renvoyées aux comités respectifs.

Ordres du jour

1. 25e Rapport du Comité de Police. (Impression des lois et ordonnances de la Police.) Adopté.

2. 26e Rapport du Comité de Police. (Soumissions pour habits et pantalons d'hiver pour les Constables.) Adopté.

Il est proposé par le conseiller Boisvert, secondé par le conseiller Thibaudoux, de faire des travaux pour améliorer la place Notre-Dame, dans le quartier St-Pierre soient exécutés maintenant, le coût des dits travaux devant être porté au compte des appropriations du Comité des Chemins pour l'année 1893-1894, et que le Comité des Chemins soit prié de demander les soumissions nécessaires pour l'exécution des dits travaux.

Le conseiller Parent est d'opinion que le conseil n'a pas le droit d'adopter cette motion.

Le conseiller Boisvert demande qu'on veuille bien suspendre les règlements de la cité, attendu qu'il s'agit ici d'une amélioration jugée absolument nécessaire.

L'échevin Fiset répond qu'il n'y a pas de travail à payer les dépenses déjà faites; il est difficile de prendre la responsabilité de grever le budget de l'année prochaine. Nous n'avons pas d'argent pour le moment. Pourquoi a-t-on refusé de voter la taxe pour le compte des chemins? Je mets en garde le conseil sur un point égal à celui des quarantaines les mieux établies et les plus modernes.

Le conseiller Thibaudoux parle en faveur de sa motion et donne une foule d'arguments pour engager les conseillers à accorder la demande qu'il fait.

Le vote donne : Pour.—MM. Boisvert, Thibaudoux, Tessier.—3.

Contre.—MM. Parent, Fiset, Vincent, Pâquet, Walsh, J. ouliot, Duchaine, Dussault, Deille, Bussière, Robitaille.—11.

Motion perdue.

Il est proposé par l'échevin Fiset, secondé par le conseiller Bussières. Que ce conseil, croit devoir attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de la nomination d'un médecin du port afin de surveiller les voyageurs leur arrivés à Québec, vis-à-vis le choléra sévit dans les ports de mer d'Europe.

Le conseil croit aussi devoir attirer l'attention du gouvernement sur l'état d'inefficacité dans lequel se trouve la quarantaine de la Grande-Isle et espère que le gouvernement prendra des mesures nécessaires pour mettre les quarantaines sur un pied égal à celui des quarantaines les mieux établies et les plus modernes.

Le conseiller Thibaudoux parle en faveur de sa motion et donne une foule d'arguments pour engager les conseillers à accorder la demande qu'il fait.

Le vote donne : Pour.—MM. Boisvert, Thibaudoux, Tessier.—3.

Contre.—MM. Parent, Fiset, Vincent, Pâquet, Walsh, J. ouliot, Duchaine, Dussault, Deille, Bussière, Robitaille.—11.

Motion perdue.

Il est proposé par l'échevin Fiset, secondé par le conseiller Bussières. Que ce conseil, croit devoir attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de la nomination d'un médecin du port afin de surveiller les voyageurs leur arrivés à Québec, vis-à-vis le choléra sévit dans les ports de mer d'Europe.

Le conseil croit aussi devoir attirer l'attention du gouvernement sur l'état d'inefficacité dans lequel se trouve la quarantaine de la Grande-Isle et espère que le gouvernement prendra des mesures nécessaires pour mettre les quarantaines sur un pied égal à celui des quarantaines les mieux établies et les plus modernes.

Le conseiller Thibaudoux parle en faveur de sa motion et donne une foule d'arguments pour engager les conseillers à accorder la demande qu'il fait.

Le vote donne : Pour.—MM. Boisvert, Thibaudoux, Tessier.—3.

Contre.—MM. Parent, Fiset, Vincent, Pâquet, Walsh, J. ouliot, Duchaine, Dussault, Deille, Bussière, Robitaille.—11.

Motion perdue.

Il est proposé par l'échevin Fiset, secondé par le conseiller Bussières. Que ce conseil, croit devoir attirer l'attention du gouvernement sur l'importance de la nomination d'un médecin



ANNONCES NOUVELLES

Remissions demandées—Antoine Laberge, Séminaire de Québec.

EXTRA

La question scolaire de Manitoba

La cession du Canada

Les garanties aux catholiques

Appel à la Sacrée Congrégation de la Propagande

Le traité de Paris de 1763

Hier la dépêche suivante a été reçue le Rome au Canada :

« La Congrégation de la Propagande a prié le gouvernement français de protester auprès de la Grande Bretagne à propos de la fermeture des écoles catholiques de Manitoba. La requête s'appuie sur le droit garanti aux catholiques français du Canada lorsque ce pays fut cédé à la Grande Bretagne. Les catholiques romains de Manitoba sont en grande partie de descendance française. »

Cette dépêche aurait, paraît-il, été montrée à l'hon. M. Chapleau qui aurait dit :

« Je n'ai jamais eu connaissance de la requête en question. Mais il n'y a pas de doute que les catholiques de Manitoba ont le droit de faire pareille démarche. Il en existe un précédent. En 1881, les catholiques de l'île de Ceylan, croyant leurs droits lésés, en informèrent le Vatican, qui adressa officiellement l'attention du gouvernement anglais sur le fait ; la démarche eut des résultats satisfaisants. »

Il y a déjà quelque temps qu'il est question chez les principaux catholiques français de Manitoba d'en appeler au Vatican et à la France au sujet des écoles.

Cependant, il s'est élevé des doutes sur le droit qu'aurait la France et l'Angleterre d'intervenir, sous l'autorité du traité de 1763, dans une difficulté concernant exclusivement la province de Manitoba dont l'existence ne date que de 1870 et cela de par un statut du gouvernement canadien.

Les catholiques prétendent que le traité de 1763 couvre toutes les possessions de la France alors dans l'Amérique du Nord et comprend par conséquent Manitoba qui était alors connu sous le nom de territoire français.

LE TRAITE DE 1763

Voici le traité de paix conclu entre le roi de France et d'Angleterre le 10 février 1763 :

« Sa Majesté très-chrétienne (le roi de France) renonce à toutes prétentions qu'elle a jusqu'ici formées et qu'elle pourrait former sur la Nouvelle-France ou Acadie, dans toutes ses parties et en garantissant le tout et toutes ses dépendances au roi de la Grande-Bretagne. »

« De plus Sa Majesté très-chrétienne cède et garantit à Sa dite Majesté Britannique, en plein droit, le Canada avec toutes ses dépendances ainsi que l'île du Cap Breton, et toutes les autres îles et Côtes, dans le Golfe et le Fleuve St-Laurent, en général, toutes ces dépendances des deux pays, terres, îles et Côtes avec la souveraineté, propriété, possession et tous droits acquis par traités ou autrement que le roi Très-Christien et la Couronne de France ont acquis jusqu'à présent sur les dits pays, îles, terres, places, côtes et leurs habitants, de sorte que le roi Très-Christien cède et transfère le tout aux dits roi et Couronne de la Grande-Bretagne et cela de la manière et forme les plus amples, sans restriction et sans pouvoir s'écarter, de la dite garantie, sous aucun prétexte ou de pouvoir troubler la Grande-Bretagne, dans les possessions sus-mentionnées. »

« Sa Majesté Britannique, d'un côté, consent d'accorder la liberté de la religion catholique aux habitants du Canada. Elle donnera en conséquence les ordres les plus efficaces que ses nouveaux sujets catholiques romains puissent pratiquer sur religion selon les rites de l'Eglise romaine, autant que les lois d'Angleterre y permettront. »

« Sa Majesté Britannique consent de laisser aux habitants Français ou autres qui avaient été sujets du roi Très-Christien en Canada, puissent se retirer en toute sûreté et liberté où ils jugeront à propos ; qu'ils vendent leurs biens, pour ce que soit à des sujets de Sa Majesté Britannique et qu'ils emportent leurs effets avec eux, sans être restreints dans leur émigration sous aucun prétexte, quoique, à l'exception de celui des dettes ou des poursuites criminelles ; le terme limité pour cette émigration sera fixé à l'espace de dix-huit mois, à compter du jour de l'échange de la ratification du présent traité. »

Le traité ci-haut a plus tard été ratifié. De longs détails ont été donnés au sujet du libre exercice de la religion catholique. Mais il ne faut pas mentionner des écoles. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le mot Canada comprenait le territoire aujourd'hui connu sous le nom de Manitoba et Nord-Ouest.

Nous sommes allés au palais du Carillon et nous avons montré à un haut dignitaire ecclésiastique la dépêche de Rome citée plus haut, en lui demandant ce qu'il y a de vrai dans tout cela. Il nous a répondu que le passage au sujet de l'intervention de la Propagande lui paraît absolument extraordinaire pour ne pas dire invraisemblable. Il croit que la dépêche en question contient des faussetés.

Le Canadien de ce matin dit ce qui suit au sujet de cette nouvelle qui a produit tout une sensation dans le monde catholique.

Il ne faut pas qu'il ait de malentendus : si les deux millions de catholiques de la Puissance ne comptent pour rien, nous le saurons ! Il est important que nous le sachions.

M. Ls. Geo.-Elz. Chavigny de la Chêtrière, curé de St-Victor de Tring, délégué hier à St-Ubal, était membre de la Caisse Ecclésiastique St-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la société d'une messe, section diocésaine.

Son service et sa sépulture auront lieu à St-Ubal mardi prochain 30 du courant à 9 heures.

B. PH. GARNEAU, Ptre, Secrétaire.

Archevêché de Québec, 27 août 1892.

Les dernières fetes

La perfection n'est pas de ce monde, et n'a pas été de l'organisation des trois jours de fête qui ont attiré une si grande foule dans nos murs.

Nous avons dit l'autre jour que le banquet a été une brillante démonstration, mais pas comme menu, et encore moins comme service. A la table d'honneur où le service eût dû être très soigné pour sauvegarder l'honneur du drapeau, les convives ont failli crever de faim. Pendant qu'ils admiraient le coup d'œil imposant de la salle, ils n'avaient pas un morceau à se mettre sous la dent. Le premier garçon qu'ils virent paraître portait au bout du bras une énorme cafetière, en disant : Qui est-ce qui veut du café ? C'est la première fois depuis bien longtemps que nous ayons vu un banquet commencer par le café.

D'un autre côté on a remarqué qu'il n'y a eu personne qui ait été chargé d'aller recevoir le cardinal Taschereau à la porte de la salle.

Ce sont là des particularités qui, pour être faites à propos, exigent plus que le zèle et le dévouement à toute épreuve, et demandent une expérience sociale qui devrait ne jamais trouver à court les gens qui se trouvent avoir des responsabilités publiques.

Les organisateurs de la fête nationale ont oublié d'installer dans un endroit central de la ville un bureau d'informations générales pour les voyageurs.

Ce bureau était une nécessité. Le conseil de ville a oublié de présenter une adresse à S. E. le cardinal Taschereau.

La corporation de Québec a négligé de faire nettoyer la ville dans bien des endroits et d'arroser les rues ; aussi, nous avons dû honteux de passer dans bien des rues dimanche et les jours suivants, où des chiffons, de toute nature, des tringles de pommes, des monticules d'ordures, se disputaient la rue et le trottoir.

D'autre part, en foule d'endroits les gens étaient aveuglés par la poussière. On avait annoncé pour dimanche soir un feu d'artifice dans le port ; mine, le feu d'artifice.

Après l'illumination, mardi soir, toutes les lanternes de la terrasse ont été volées, et la police n'était pas là.

Dans toute fête publique, il arrive des lacunes qu'on ne peut prévoir et qu'on ne peut contrôler au dernier moment, mais celles que nous signalons ci-dessus n'auraient pas dû se produire.

Si nous en causons, c'est simplement pour qu'on les évite à la prochaine occasion.

Dans pareilles circonstance, il devrait y avoir un comité général de conseillers chargés de surveiller les démonstrations dans leurs plus petits détails ; on éviterait de la sorte bien des ennuis et des ridicules.

Le conseil de ville, observe un confrère de Montréal, ne semble pas avoir été tout fait à la hauteur de la situation. Après en avoir probablement délibéré et avoir même longuement le projet, on s'est décidé à mettre un mot au-dessus de la porte du tristement qu'on sert d'hôtel de ville.

Un mot, rien qu'un, qui était illuminé était : *cordial*.

Cet effort d'imagination a dû épuiser le cerveau des autorités municipales.

Le poste central des papiers était brillamment décoré, mais quelle singulière idée a eu le chef d'illuminer son porte à, et quelle plus étrange devise il a adoptée : « Avance, ne recule pas ! »

La succession de l'hon. M. Dionne

Les candidats ne manquent pas pour le fauteuil de feu l'hon. Elisée Dionne, du Conseil législatif.

Le rumeur nous apporte les noms suivants :

M. Eugène Clinic, de Québec, M. Pamphile Verreau, de Saint-Jean Port-Joli, ancien député de l'Islet à la Législature ; M. Pascal V. Taché, avocat de Fraserville ; M. Pelletier, marchand, de Trois-Pistoles, père de l'hon. Secrétaire provincial ; M. P. B. Casgrain, avocat, ancien député de l'Islet.

Le Parc Sohier

Montréal, 27.—Au sujet du chemin de fer Montréal et Sorel, M. L. Lacouture, M. P. P. et A. A. Tallon ont eu une entrevue avec les ministres.

Ces messieurs ont promis que les travaux entre Saint-Lambert et Longueuil seront terminés le 10 septembre, et que les trains pourront facilement circuler alors.

Les ministres ont aussi reçu la requête des citoyens demandant qu'il soit permis aux propriétaires du Parc Sohier de vendre du bois le dimanche. Après discussion, il a été décidé que la loi devait suivre son cours.

SOUVENIR DES NOCES D'OR

La vente du premier tirage de la photographie exécutée par Livermois en commémoration du cinquantième de présidence de S. E. le cardinal Taschereau, marche rapidement.

Il en a été vendu plusieurs centaines de exemplaires.

C'est un petit tableau historique qui mérite assurément de se trouver dans toutes les maisons.

Nous le signalons particulièrement à l'attention des membres du clergé en ce moment en retraite à Québec.

La photographie ne se vend que 25 cts au profit de l'œuvre de la kermesse.

La deuxième de « Hidden Hand »

Nous avons en, hier soir, à la Salle Jacques-Cartier, la deuxième représentation de « Hidden Hand ».

Foule nombreuse, acteurs en vogue, pièce magnifiquement rendue, c'est dire qu'il y a eu succès complet comme toujours d'ailleurs.

Ce soir, dernière représentation de cette pièce.

Lundi prochain on donnera « White Cap », une comédie de M. Fanshawe.

Avez-vous des Cors ? Procurez-vous à la pharmacie Larue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, les empreintes de Abbott et vous les ferez disparaître en deux ou trois jours.

TELEGRAPHIE

Spécial à L'EVENEMENT. LE CHOLERA Mesures de précautions à Marseille

Inspection des Quarantaines

Projet de prohiber toute navigation

Dernières dépêches

Londres, 27.—Le correspondant à Odessa du *New* de Londres, dit que le choléra exerce ses ravages à Nicolaïeff et Kishineff, et que ces deux localités ne sont pas mentionnées dans les bulletins officiels.

Paris, 27.—Le gouvernement a ordonné que tous les Juifs russes arrivant à Marseille, soient envoyés au lazaret et leurs vêtements soient brûlés.

Le conseil municipal de Paris a fait distribuer 100,000 exemplaires d'une brochure dans laquelle sont décrits les moyens de prévenir la contagion.

Indiapolis, 27.—Une conférence du Bureau de Santé International a eu lieu hier, sous la présidence de M. McCorkick. Une commission a été nommée pour inspecter toutes les stations de quarantaine des Etats-Unis, du Canada et du Mexique et elle fera rapport au Bureau International.

Une dépêche a été reçue du Bureau de Santé de l'Illinois et du bureau sanitaire de Chicago demandant de prier le président Harrison de prohiber toute immigration pendant que le choléra asiatique sévit à l'état d'épidémie dans les autres pays. Le télégramme a été référé à la commission d'inspection avec instruction d'y voir.

Berlin, 27.—Une dépêche d'Hambourg dit que l'épidémie du choléra ne tend pas à diminuer et que malgré la température froide la maladie a fait son apparition dans les îles de l'Elbe. Plusieurs centaines de citoyens à l'air ont laissé la ville. Les médecins font payer cher leurs services.

M. Gladstone et le Vatican

Sympathie de Léon XIII pour le premier-ministre anglais

La politique d'antefoies

Entente probable entre le Pape et Gladstone

Rome, 27.—Les relations entre l'Angleterre et le Vatican sont entrées dans une nouvelle phase par suite de l'advenement de M. Gladstone au pouvoir. Léon XIII a beaucoup de sympathie pour M. Gladstone, et il y a une affinité de caractère, d'âge et d'opinions. Cependant dans l'opinion du Saint-Père, M. Gladstone a commis deux grandes fautes : la publication de « *Vaticanium* » et la mission officielle de M. Errington.

Après sa chute du pouvoir, M. Gladstone alla à Florence au commencement de 1889, avec l'espoir d'être reçu à Rome par le Pape qui était désireux de rencontrer et de converser avec l'illustre homme d'état anglais. M. Gladstone désirait aller à Rome, mais le Pape n'avait pas le temps de lui venir à l'encontre. M. Gladstone, fort affecté par cet échec, se vengea en publiant un article.

Mais ces diatribes n'empêchèrent pas le pape d'en venir à la fin à une entrevue politique il est nécessaire d'oublier et de prévoir l'avenir. Personne n'est plus personnel que le Saint-Père. La question d'Irlande et les idées démocratiques qu'il y a liées le rapprochent plus l'un de l'autre que de tous les autres hommes d'Etat de l'époque actuelle.

La picote à New-York

New-York, 27.—Les officiers de Santé ont découvert quatre cas de picote hier soir dans cette ville. Des cas se sont produits dans des maisons déjà infectées par cette maladie.

M. Gladstone et M. Labouchère

Londres, 27.—Le *Chronicle* annonce que plusieurs lettres ont été échangées entre M. Gladstone et M. Labouchère à propos de l'exclusion de ce dernier du nouveau cabinet.

Arrestation de passagers au Vénézuéla

New-York, 27.—Le steamer *Cocacas*, venant de La Guayra, Vénézuéla, est arrivé ici. Six de ses passagers ont été arrêtés lorsqu'il a fait escale à Puerto Cabello, sur la côte du Vénézuéla. Ces passagers sont des habitants de ce pays et ont été arrêtés par ordre du gouvernement. Une plainte sera portée au département d'Etat.

Parfumerie du monde élégant

Reçu à la pharmacie Larue, les célèbres parfums : Bouquet du XXe siècle, Amaryllis du Japon, Violettes Blanches de Sibérie, Peau d'Espagne, Lis Blanc, Lilas Blanc, Bergotte, Meiza de Perse, etc.

Un duel dans le bois Gomin

De bonne heure ce matin, une chose inusitée non-seulement dans les villes de Québec, mais dans tout le Canada, a eu lieu dans le bois Gomin. Il s'agissait ni plus ni moins de régler par les armes une querelle entre deux individus qui se prétendaient insultés. Aussitôt 6 heures, se rencontrèrent-ils au lieu indiqué, accompagnés de leurs témoins. Les armes étaient le pistolet. Les deux combattants furent blessés dans le combat. L'un reçut une balle dans l'abdomen, et l'autre dans le bras.

Nous avons appris que la cause de ce duel n'était autre qu'une querelle entre deux amis, dont l'un prétendait que les remèdes saurages de J. E. P. Racicot étaient supérieurs à tous autres, et dont l'autre en niait l'efficacité. Il nous semble que cette question aurait été plus vite réglée, s'ils s'en fussent procurés chacun une bouteille. Ceux qui veulent s'en assurer, s'en procurent.

A LOUER

Une chambre meublée, écrite anglaise, avec un piano si on le désire. S'adresser au No 29, rue Fontaine, Québec, le 27 août.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encais de riches Membres de Ménage MARDI, LE 30 AOUT

At la résidence de Mme Alf. Labbé, No 138, rue St-François, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, mardi, le 30 août, à la résidence ci-haut désignée, tous les meubles de la maison contenant en magnifiques set de salon en satin broché, ayant coûté \$125, tapis de Bruxelles, tableaux d'art, ornements, magnifiques buffets (cristal) avec grand verre, set de table de salle à manger en noyer noir et couvertes en caïman, table à diner en noyer noir, armoire, comptoir en argent plaqué, table de passage, meubles de salle, chaises en caoutchouc, magnifique set de chambre à coucher en satin, set de chambre en noyer, lits de plume, orilliers, sommiers, lits en fer, petite voiture pour bébé, poste à 2 motifs, pendule simple, ustensiles de cuisine, quantité d'autres effets.

Le tout sera exposé le 29 août, de 2 à 4 heures, et de première main sera vendu absolument au plus offrant.

La vente commencera à 2 heures p. m. OCT. LEMIEUX & CIE, Encaneurs.

La catastrophe de «Park Slip Pit»

Travaux de sauvetage—19 mineurs retirés de la mine

Découverte de cadavres—Nombreux blessés

Dépêches spéciales à L'EVENEMENT

Londres, 27.—Pendant toute la nuit les volontaires ont été occupés aux travaux de sauvetage sur le théâtre de la catastrophe de «Park Slip Pit». Ils ont réussi à pénétrer jusqu'à 900 verges dans le principal couloir de la mine et à cette distance ils ont découvert aucun signe de vie. Ils ont trouvé ici et là les cadavres mutilés et carbonisés de mineurs.

En procédant aux recherches, ils ont découvert un corps qui semblait sortir de terre. C'était des malheureux mineurs emprisonnés derrière un amas de terre et de pierre qui criaient au secours. Les volontaires se remirent énergiquement à l'oeuvre. En peu de temps un grand nombre de femmes et d'enfants se groupèrent à l'entrée de la mine et une grande excitation régnait dans ce groupe.

Sous terre, les volontaires continuaient leurs travaux de sauvetage avec une énergie opiniâtre.

Après bien des efforts ils réussirent à percevoir un couloir où un certain nombre de mineurs étaient emprisonnés depuis hier matin. Ces malheureux sortirent de joie ; ils criaient, pleuraient comme des enfants lorsque leurs sauveteurs arrivèrent jusqu'à eux.

La plupart de ces mineurs sont grièvement blessés. Quelques-uns ont été blessés si graves et sont si sérieusement atteints qu'il va falloir les transporter dans des caisses spéciales pour les sortir de la mine.

Les mineurs trouvés à cet endroit sont au nombre de 19. Une grande quantité de gaz se dégage continuellement à l'ouverture de la mine. Il paraît que plusieurs des malheureux mineurs ont été trouvés, à 1 h. 30 p. m. aujourd'hui, une autre dépêche a été reçue de l'endroit annonçant que 39 mineurs avaient été retirés du fond de la mine.

Chronique locale

Poignardé Un nommé Albert Littlejohn a été trouvé, jeudi soir, sans connaissance sur le chemin du Belvédère. Un examen relevé qu'il avait été poignardé dans le dos. Les assassins ne sont pas connus.

Incendie à Cacouna Hier matin, le feu a partiellement détruit des écuries appartenant à M. George Labelle et louées par M. Osborne, de Montréal. Huit chevaux ont péri dans les flammes.

Encais de riche ameublement MM. Oct. Lemieux et Cie feront la vente à l'encan du magnifique mobilier de Mme Alf. Labbé, mardi le 30 août, à la résidence, No 138, rue St-François. En référant à l'annonce, l'on verra que le tout est neuf et de première classe.

Sainte-Anne de Bonheur et C. M. E. A. Ne pas oublier que c'est demain que la succursale de l'Association d'ouvriers actuels fait son pèlerinage annuel à la Bonne Sainte-Anne par le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix. Prières ordinaires.

Aux Ursulines Demain, le 28 août, sera célébrée dans l'Eglise des Dames Ursulines de cette ville, la fête solennelle de Saint-Augustin. Il y aura grand'messe à 7 h ; et l'après-midi à 2 h, vêpres, suivies du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Militaire Les sous-officiers et soldats de la Batterie d'Artillerie de la rue de Québec, sont priés de se rendre lundi soir le 29 courant, au Manège, vers 7.30 hrs, pour recevoir leurs accoutrements et commencer les exercices annuels.

Par ordre, T. L. BOULANGER, major.

Ouverture des classes L'ouverture des classes à la «Practical Mercantile Academy», 19 rue Sainte-Angele, professeur, Thom, aura lieu le 4 septembre prochain. Voir l'annonce.

La rentrée des classes Nous informons les parents qui désirent donner à leurs enfants, pour la rentrée des classes les articles nécessaires pour la toilette et de rendre lundi soir le 29 courant, au Manège, vers 7.30 hrs, pour recevoir leurs accoutrements et commencer les exercices annuels.

Par ordre, T. L. BOULANGER, major.

Ouverture des classes L'ouverture des classes à la «Practical Mercantile Academy», 19 rue Sainte-Angele, professeur, Thom, aura lieu le 4 septembre prochain. Voir l'annonce.

La rentrée des classes Nous informons les parents qui désirent donner à leurs enfants, pour la rentrée des classes les articles nécessaires pour la toilette et de rendre lundi soir le 29 courant, au Manège, vers 7.30 hrs, pour recevoir leurs accoutrements et commencer les exercices annuels.

Par ordre, T. L. BOULANGER, major.

Ouverture des classes L'ouverture des classes à la «Practical Mercantile Academy», 19 rue Sainte-Angele, professeur, Thom, aura lieu le 4 septembre prochain. Voir l'annonce.

La rentrée des classes Nous informons les parents qui désirent donner à leurs enfants, pour la rentrée des classes les articles nécessaires pour la toilette et de rendre lundi soir le 29 courant, au Manège, vers 7.30 hrs, pour recevoir leurs accoutrements et commencer les exercices annuels.

Par ordre, T. L. BOULANGER, major.

Ouverture des classes L'ouverture des classes à la «Practical Mercantile Academy», 19 rue Sainte-Angele, professeur, Thom, aura lieu le 4 septembre prochain. Voir l'annonce.

La rentrée des classes Nous informons les parents qui désirent donner à leurs enfants, pour la rentrée des classes les articles nécessaires pour la toilette et de rendre lundi soir le 29 courant, au Manège, vers 7.30 hrs, pour recevoir leurs accoutrements et commencer les exercices annuels.

Par ordre, T. L. BOULANGER, major.

Ouverture des classes L'ouverture des classes à la «Practical Mercantile Academy», 19 rue Sainte-Angele, professeur, Thom, aura lieu le 4 septembre prochain. Voir l'annonce.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE. Vente du Brigantin «St-Joseph» et de son matériel

MM. Maxham & Cie vendront LUNDI, LE 29 courant, au quai de la Commission du Havre, la Coque du Brigantin «St-Joseph», dans son état actuel sur le los de naufrage à Miles Vaches, ainsi que le matériel comprenant les voiles, armoires, ancres et chaînes, lanternes, etc., avec une quantité d'autres articles. Vente pour le compte des intéressés.

Le «St-Joseph» a été construit au Cap St-Ignace en 1875, est de 233 tonnes, classé 3 1-1 Vitesse.

Le tout sera exposé le 29 août, de 2 à 4 heures, et de première main sera vendu absolument au plus offrant.

La vente commencera à 2 heures p. m. OCT. LEMIEUX & CIE, Encaneurs.

SEMINAIRE DE QUEBEC

L'OUVERTURE DES CLASSES aura lieu Samedi, le 3 septembre. Les pensionnaires rentrent la veille.

UNIVERSITE LAVAL

Faculté des Arts L'ouverture des cours de la Faculté des Arts aura lieu LUNDI, le 30 août, à 9 heures.

Professeur Thom Académie : Commerciale : Pratique

Cette institution—dont les élèves canadiens français ont été déjà appelés à occuper d'importantes fonctions commerciales—est ouverte LUNDI, 5 SEPTEMBRE.

Couvent de Bellevue LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU le 1er septembre.

Ecole Normale-Laval La rentrée des élèves institutrices aura lieu LUNDI, le 30 août prochain, à 9 heures, et l'ouverture de l'école annexée, le lendemain, à 9 heures.

Enseignement UNE INSTITUTION diplômée à l'Ecole Normale, enseignera le français et l'anglais, pour les dames, à l'Université de Québec.

Enseignement LE PREMIER SEPTEMBRE prochain, Mme LYDIA FERRIS, enseignera à domicile les leçons de Français, d'Anglais et de Piano à ses élèves.

Leçons de Chant et de Piano Mme Lynch reprendra ses leçons de piano et de chant, le 1er septembre. Elle ouvrira aussi un cours de solfège de chant à des prix spéciaux.

Couvent de St-Roch LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU le 1er septembre.

Pensionnat de Jésus-Marie LA RENTRÉE DES ÉLÈVES PENSIONNAIRES EST FIXÉE au 6 septembre.

Académie de Jésus-Marie SILLERY LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU le 1er SEPTEMBRE.

Académie Commerciale LES COURS DE L'ACADEMIE COMMERCIALE commencent le 2 septembre prochain. L'ouverture de la session aura lieu le 2 septembre.

Bicycles à vendre \$25 à vendre, Bicyclette de 50 pouces, boucle de support, pédalles patentes Bown, avec lampes, échelle etc.

\$20 à vendre, Bicyclette de 56 pouces, machine de bonne force.

\$25 à vendre, Bicyclette de 52 pouces, en bon état, avec point de contact, meilleure manufacture anglaise.

\$20 à vendre, Bicyclette de 54 pouces, en bon état, d'appui, bon marcheur.

\$15 à vendre, Bicyclette de 62 pouces, en très bon ordre, point d'appui, avec pédalles, de meilleure manufacture anglaise.

Ces machines sont garanties. Des paiements mensuels sont acceptés. S'adresser à T. D. BEATTIE, 27, rue St-Joseph, Québec.

SOUSSIONS DES SOUMMISSIONS cachetées et endossées signées jusqu'au 30 septembre prochain, conformément à la convention d'un ATELIER pour l'édifice de Notre-Dame de la Paix, au bureau de David Ouellet, architecte, No 113, rue St-Jean, à Québec.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

F. X. POUTHIER, Président des Syndicats.

VIVEZ SOIXANTE-DIX ANS

Avec le remède pour les hommes du vieux Dr Gordon

Le seul remède au monde qui donnera les résultats magnifiques suivants et qui ne manque jamais de le donner.

Voici les maladies guéries par ce remède : pertes de forces, débilité nerveuse, souffrances